



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 143

Question orale n° 40

Texte de la question

M. Jean-Jacques Descamps appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le problème particulièrement aigu de l'aménagement de la RN 143 qui relie Tours à Châteauroux par Loches. Cet itinéraire, déjà dangereux et longtemps oublié par les pouvoirs publics, voit son trafic en constante augmentation puisqu'il passe largement les 15 000 véhicules par jour entre Tours et Cormery et qu'il se rapproche des 10 000 véhicules par jour de Cormery à Loches et de Loches à Châteauroux. Cela justifie d'urgence sa réhabilitation. Les travaux de mise à 2 fois 2 voies depuis Chambray-lès-Tours jusqu'à la jonction avec l'A 85 en provenance de Vierzon, prévus au contrat de Plan et engagés en 2001, sont interrompus. Les études sur la déviation de Cormery ne semblent pas avoir démarré. Les aménagements de sécurité sont différés. Il souhaite savoir si ces retards seront rattrapés rapidement et si la mise à 2 fois 2 voies de cette route depuis Chambray-lès-Tours jusqu'à l'échangeur avec la D 85, en passant par l'échangeur avec l'A 85, sera réalisée comme prévu pour 2003. De même il souhaite avoir confirmation que les études de la déviation de Cormery seront terminées avant 2006 et permettront sa réalisation au prochain contrat de Plan.

Texte de la réponse

AMÉNAGEMENT DE LA RN 143 ENTRE TOURS ET CHÂTEAUX

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Descamps, pour exposer sa question, n° 40, relative à l'aménagement de la RN 143 entre Tours et Châteauroux.

M. Jean-Jacques Descamps. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, ma question concerne l'aménagement de la RN 143 entre Tours et Châteauroux.

Cet itinéraire est très dangereux. Il a été longtemps oublié par les pouvoirs publics et le demeure en dépit d'une augmentation constante de son trafic depuis plusieurs années. Entre Tours et Cormery, on dépasse 15 000 véhicules par jour, limite qui justifie la fameuse mise à deux fois deux voies, et, entre Loches et Cormery, 10 000 véhicules par jour.

Les travaux de mise à deux fois deux voies entre Chambray-lès-Tours, à la sortie de Tours, et la D 85, c'est-à-dire juste avant Cormery, avaient été envisagés dans le dixième contrat de plan et prévus dans le onzième contrat de plan. Or ils n'ont pas été réalisés et, lorsqu'il s'est agi du douzième contrat de plan, on nous a indiqué qu'il s'agissait d'une priorité et que tout serait fini à la fin de 2003. Mais si les travaux ont bien commencé, ils sont arrêtés. Depuis que j'ai rédigé ma question, j'ai appris par les services de la préfecture que, dans le cadre du contrat de plan et compte tenu des crédits disponibles, tout ne serait pas mis à deux fois deux voies comme cela était initialement prévu et qu'il était envisagé de terminer les travaux d'ici à 2006. Il s'agit là d'informations extrêmement négatives.

Par ailleurs, les études sur la déviation de Cormery, zone de bouchons bien connue des usagers, ne semblent pas avoir commencé. Or il était prévu qu'elles seraient terminées dans le cadre du plan actuel pour pouvoir donner lieu à une réalisation dans le plan suivant. Nous sommes presque en 2003 et rien n'a pratiquement été fait. Je me dis qu'il n'y a aucune chance pour que les travaux commencent avant 2006. La réhabilitation de cet itinéraire prendra donc, une fois de plus, un retard très important.

Quelles sont les dernières informations que vous pouvez nous communiquer à ce sujet ? Je vous en remercie par avance.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, le parti d'aménagement de la RN 143 comprend effectivement la mise à deux fois deux voies avec carrefours giratoires entre le boulevard périphérique sud de Tours et Cormery, la réalisation de la déviation de Cormery à deux voies et des aménagements qualitatifs entre Cormery et Villedieu.

C'est une somme de 14,8 millions d'euros qui a été inscrite au contrat de plan passé entre l'Etat et la région Centre pour la période 2000-2006. Cette somme comprend l'aménagement à deux fois deux voies entre Chambray-lès-Tours et l'autoroute A 85 pour 7,2 millions d'euros, la mise à deux fois deux voies de la section entre l'A 85 et la route départementale 85 pour 3 millions d'euros, des aménagements qualitatifs au sud d'Esvres pour 3,8 millions d'euros et des opérations de sécurité en Indre-et-Loire pour 0,8 million d'euros.

Je vous confirme que le Gouvernement entend poursuivre l'aménagement de la RN 143 dans le cadre de ce contrat, en privilégiant bien entendu l'amélioration de la sécurité des usagers.

Ainsi, entre Chambray-lès-Tours et l'A 85, une première phase de travaux achevée en 2001 a déjà permis de supprimer plusieurs carrefours dangereux grâce à l'aménagement de l'échangeur du Chêne-Pendu et à la réalisation des voies latérales. Une deuxième phase de travaux, comprenant le doublement de la chaussée entre Chambray-lès-Tours et le carrefour du Chêne-Pendu, commencera dès le second semestre de 2003. Je vous confirme également que les travaux de la section entre l'A 85 et la route départementale 85 seront réalisés comme prévu en 2003. L'aménagement de cette section est en effet une priorité en raison du nombre élevé et de la gravité des accidents constatés ces dernières années, ainsi que vous l'avez rappelé. Priorité, donc, à la sécurité.

En ce qui concerne la déviation de Cormery, je vous précise que l'Etat consacrera dès cette année une somme de 152 000 euros de crédits d'études à cette opération, l'objectif étant de terminer ces études avant 2006. Cela placera l'opération dans de très bonnes conditions pour les discussions concernant le prochain contrat de plan.

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Descamps.

M. Jean-Jacques Descamps. Je vous remercie, monsieur le ministre, de ces informations très précises, qui confirment d'une certaine façon que la partie de l'itinéraire restera à deux fois une voie entre le carrefour giratoire du Chêne-Pendu et l'arrivée sur l'A 85.

Si, comme cela est prévu, le trafic entre l'A 85 et le périphérique Sud emprunte la fameuse section de la RN 143, il y aura deux goulets d'étranglement : la partie qui demeure à deux fois une voie et l'arrivée sur le boulevard périphérique où, comme vos services le savent, est aménagé un carrefour giratoire provisoire dont l'entrée et la sortie se font également par une route à deux fois une voie. Cela fait donc beaucoup de bouchons en perspective si les 3,6 millions d'euros nécessaires pour que soit au moins terminée la mise à deux fois deux voies de cet itinéraire ne sont pas prévus d'ici à la fin du contrat de plan.

Je serais donc très heureux si l'on trouvait cette somme lors de la réactualisation du contrat de plan.

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, 2003 sera une année très importante. Ce sera celle où l'on constatera l'état d'avancement des contrats de plan. En fonction de ce qui sera déjà réalisé, de ce qui restera à faire et de ce qui ne pourra être réalisé, des crédits pourront peut-être être déplacés d'un projet à l'autre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Descamps](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 40

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4503

Réponse publiée le : 4 décembre 2002, page 6034

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 décembre 2002